

A PROPOS D'UNE NOUVELLE CHRONOLOGIE SUD-ARABE

par

le P. A. VAN DEN BRANDEN

Bien que l'on possède déjà des milliers d'inscriptions sud-arabes et que cette science soit déjà vieille d'un siècle, les savants n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur la chronologie définitive. Les uns sont partisans de ce qu'on appelle la «chronologie longue», établie par Glaser-Hommel qui font débiter la civilisation sud-arabe au 13^e s. avant J.C.; les autres de la chronologie dite «courte», préconisée par Mlaker qui fait commencer l'ère des mukarribs vers 800 avant J.C. Jusqu'à présent, les spécialistes, à quelques exceptions près, ont communément admis cette dernière théorie. Enfin, en 1954, Beeston réduit de deux siècles la date de Mlaker (1).

A ces trois systèmes chronologiques, Mlle Pirenne vient d'en ajouter un quatrième que G. Ryckmans a pu appeler la chronologie «brevissima» (2) puisqu'elle raccourcit de trois siècles celle de Mlaker. L'ère des mukarribs aurait commencé non au 8^e, mais au début du 5^e siècle. L'auteur expose sa théorie dans deux publications (3), dont la première jette la base de la chronologie nouvelle, la seconde établit les différentes phases paléographiques de l'écriture et en recherche l'ordre chronologique jusqu'au premier siècle avant J.C. Un autre volume, en préparation, traitera des siècles suivants. Mais les deux livres apparus nous donnent déjà une idée complète de la méthode de travail et des raisons qui ont amené l'auteur réduire si «drastiquement» la chronologie sud-arabe.

Les premières réactions à ces publications (4) font déjà pressentir que l'accord sur cette nouvelle base et sur la chronologie

proposée ne se réalisera pas facilement. Devant cet état de choses, il est peut-être opportun d'examiner les fondements mêmes sur lesquels Mlle Pirenne base sa nouvelle chronologie.

On sait que Mlaker avait basé sa chronologie sur le synchronisme assyro-sabéen. Le souverain de Saba Yaṭi' 'amar, mentionné dans les annales de Sargon II, correspondrait à un des mukarribs des textes sabéens, à savoir au 6e de la liste qu'avait dressée cet auteur. Et d'après cette hypothèse le premier mukarrib se situerait vers le 8e s. avant J.C.

Ce synchronisme ne s'impose pas. En effet, Yaṭi' 'amar est un nom dynastique qu'on rencontre à plusieurs reprises dans les textes sabéens. Mlle Pirenne ne manque pas de le signaler (6) avec raison. Une première tâche est donc de fournir la preuve que l'hypothèse de Mlaker est intenable. L'auteur de la nouvelle chronologie va le démontrer d'abord par une série de questions auxquelles les réponses font défaut, et ensuite par l'énumération d'un certain nombre de difficultés qui concernent l'histoire de l'alphabet sud-arabe, les rapports du nord avec le sud et l'impossibilité d'intégrer dans l'histoire générale les événements sud-arabes supposés du 8e siècle, les données archéologiques et ceux des historiens classiques s'y opposant (6).

Pourquoi, demande l'auteur, les souverains cités dans les textes assyriens seraient-ils des mukarribs et l'Assyrie ignorerait-elle ce titre? Pourquoi ce titre ne débute-t-il qu'avec l'écriture monumentale? Pour quelles raisons, les Assyriens ne sont-ils pas mentionnés dans les textes sabéens et ne retrouve-t-on pas leur influence dans l'art du sud?

Questions pertinentes? Ne pourrait-on pas concevoir que dans le but d'être mieux compris par ses lecteurs assyriens, le scribe rende le mot mukarrib par «roi» exprimant ainsi l'idée de «chef», comme il le fera pour n'importe quel petit chef ou cheikh de l'Arabie du Nord? Il est vrai que ce titre ne débute qu'avec l'écriture monumentale, mais on pourrait se demander aussi pourquoi il ne se retrouve que dans les inscriptions monumentales. Et quant à la dernière question, l'on pourrait être tenté, après avoir lu la

thèse de l'auteur, de substituer au mot «assyrien» de la question le mot «grec». En somme il faut concéder qu'une réponse définitive semble bien exclue. Mais ces questions, seront-elles résolues dans l'hypothèse du 5^e siècle?

D'après l'auteur l'histoire de l'alphabet est insoluble dans l'hypothèse du synchronisme assyro-sabéen (7). En effet, dit-elle, si la plus ancienne inscription sud-arabe, à savoir CH.367, est du 8^e s. elle serait contemporaine de l'inscription phénicienne de Baal-Lebanon, de l'écriture hébraïque de Telle Gasile et de l'inscription araméenne de Panamû. L'auteur semble vouloir dire que cela est impossible, le style n'étant pas le même et l'évolution sud-arabe trop poussée. On s'étonne, car on ne voit pas bien pourquoi des inscriptions de style, de langue et de lieux de provenance différentes ne peuvent pas être contemporaines. Mais l'auteur se base ici sur le principe que l'écriture phénicienne est la mère de toute écriture alphabétique, donc aussi de l'écriture sabéenne et par conséquent l'évolution sabéenne comparée à l'évolution de ces autres écritures ne se comprend plus.

Une dérivation directe de l'écriture phénicienne, continue-t-elle, est exclue, vu les différences considérables des deux alphabets. Pour résoudre la question, les savants ont dû faire appel à un alphabet intermédiaire. Grimme avait proposé le thamoudéen, mais il se heurte aux dates, celui-ci étant du 5^e siècle. Dussaud avait songé à un alphabet grec archaïque, mais il se heurte à la même difficulté, car le plus ancien texte grec dans lequel on rencontre les signes non phéniciens Φ et χ que Saba aurait empruntés au grec, est de 750, alors qu'à cette date, dans l'hypothèse donnée, le sabéen possède déjà son style monumental.

C'est bien exact, une dérivation directe du phénicien est impensable et ces intermédiaires proposés ne résoudre pas l'histoire de l'alphabet sud-arabe quoiqu'on ne doive être nécessairement d'accord avec l'auteur que les signes Φ et χ ne sont pas phéniciens (8) et que Saba les aurait empruntés à la Grèce. On pourrait être aussi d'avis que les raisons énumérées n'épuisent pas toutes les possibilités d'une solution du problème dans l'hypothèse de la

chronologie courte. Grimme avait proposé le thamoudéen comme intermédiaire entre le protosinaïtique et le sabéen. C'est pour cela qu'il datait le thamoudéen de l'an 1000. Mlle Pirenne semble admettre sans discussion que l'alphabet sabéen doit nécessairement, quoique indirectement, venir du phénicien. Mais cela n'est nullement prouvé. Grimme (9) avait recouru au protosinaïtique pour expliquer l'origine de l'alphabet thamoudéen. Il est un fait que «le thamoudéen présente des signes curieusement comparables à ceux du protosinaïtique» (10) et on peut en dire autant du dedanite et du sabéen. Ceux-ci ont un grand nombre de signes communs avec le protosinaïtique et ces signes s'y présentent tels quels ou comme des variantes plus ou moins évoluées; la majorité en a la même valeur consonnantique à notre avis (11). Si l'alphabet sud-arabe s'explique par le protosinaïtique qui date au moins de 1500 avant J.C. (12), l'affirmation de l'insolubilité de l'histoire de l'alphabet dans l'hypothèse du 8e s. se réduit à rien. Il faut selon Driver, cité par l'auteur (13), 500 à 750 ans pour produire une graphie aussi évoluée que celle des mukarribs. Cela nous ramène bien à la date du 8e s. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas trouvé les intermédiaires entre le protosinaïtique et le sabéen que l'hypothèse est à rejeter.

Indépendamment de ce que nous venons de dire concernant la possibilité de l'origine protosinaïtique de l'alphabet sabéen, d'autres indices donnent matière à réflexion. Selon les dernières estimations des archéologues, la «chaldean inscription», découverte par le P. Burrows à Ur, date du 8-7e s. avant J.C. (14). Or à considérer son style, il faudrait bien concéder qu'à cette époque cette écriture protoarabe avait passé par une grande évolution. Et puisqu'il s'agit d'un même alphabet, ayant les caractères généraux et les valeurs communes avec l'alphabet sabéen, pourquoi celui-ci n'aurait-il pas pu arriver à cette date et dans un milieu différent à la perfection que présente le style des mukarribs? Qu'il y ait eu une évolution avant le style classique, l'auteur nous le prouve dans sa *Paléographie* (15). Le style classique a été précédé par des essais plus ou moins réussis.

Ces considérations éliminent aussi la difficulté que présente le problème des rapports entre le sud et le nord dans le sens d'un emprunt de l'un à l'autre. Beaucoup d'obscurités subsistent, mais quant au problème de l'alphabet, une source commune n'est pas à exclure à priori, et cette source pourrait être le protosinaïtique. Sous quel «influx» s'est faite l'évolution vers le style parfait? Il faut avouer notre ignorance, mais on peut concevoir qu'elle ne doit pas être nécessairement liée à un apport étranger. Quel influx a subi l'écriture phénicienne pour arriver à cette perfection que présente l'inscription du sarcophage d'Esmun 'azar? Et on peut se le demander également pour l'écriture grecque classique.

Une difficulté plus sérieuse est fournie par les données archéologiques. En effet, celles-ci ne s'accordent pas avec le 8e s. (16). Les fouilles pratiquées jusqu'à présent ne nous ont livré que des constructions et des objets d'art qui ne dépassent pas la date du 5e s., comme en fait foi les caractéristiques achéménides qu'on y décèle. Or ces constructions nous ont donné des inscriptions «in situ» présentant le style des mukarribs. Par conséquent ces inscriptions ne peuvent dater d'avant le 5e s. et les mukarribs cités dans ces textes doivent être de la même époque.

L'argument est important et il serait même d'une portée définitive en faveur de la thèse de Mlle Pirenne si toutes les inscriptions à style des mukarribs étaient des inscriptions trouvées «in situ» des constructions achéménides. Mais cela ne semble pas être le cas, ou du moins on l'ignore. C'est encore un élément d'incertitude. On objectera la ressemblance des styles. Mais un style d'écriture peut être en usage durant plusieurs siècles sans changer sensiblement. On le constate par exemple en Phénicie et même en Grèce. D'autre part, il semble bien que les constructions en pierres à refends et bossage ne sont pas spécifiquement achéménides. Ce style existe déjà bien avant l'époque perse (16 bis). On ne peut donc pas dater ces inscriptions de l'époque achéménide à partir du seul critère qu'elles se trouvent encastrées dans des murs à refends et bossage. -

La dernière difficulté contre le synchronisme assyro-sabéen

(17) est tirée des auteurs classiques. Nous n'insistons pas car elle est à la base d'un argument *a silentio* auquel l'auteur elle-même, du moins dans sa *Paléographie*, ne semble pas attacher trop d'importance: «Faut-il rappeler que toute saine méthode les tient pour sujets à caution?» (18).

Toutes ces difficultés qui, en somme, on vient de le voir, proviennent en grande partie des lacunes de nos connaissances de bien de problèmes de l'Ancien Orient, ont déterminé l'auteur à rejeter l'hypothèse de Mlaker et l'ont amenée à formuler sa propre thèse dont elle expose la base dans son *Grèce et Saba*, p. 26.

Il est impossible de faire venir par voie directe le sabéen du phénicien, les lettres sabéennes, le style et la facture étant trop différents. En fait, au 8e s., aucune écriture ne connaît ce style géométrique des inscriptions sabéennes (19). On trouve ce style en Grèce, continue l'auteur, et il est répandu dans tout le monde hellénisé, car quelle que fût la langue parlée, l'écriture est à la mode grecque (20). Le fait s'impose: 19 signes et leur agencement sont identiques, c.-à-d. les signes quant à leur forme, mais non quant à leurs valeurs. Deux usages sont communs au sud-arabe et au grec: la duction en boustrophédon et les indices de séparation, empruntés par Saba à la Grèce, «deux usages entièrement inconnus aux écritures nord-sémitiques» (21).

Nous pensons que peu d'orientalistes souscriront à cette dernière affirmation, étant donné que l'inscription chaldéenne est déjà tracée en boustrophédon (22); de même le dédanite connaît ce procédé (Jsa. 187) et les indices de séparation se trouvent bien en phénicien et en moabite pour ne nommer que ceux-ci (23). Et pourrait-on bien parler d'une mode grecque pour l'écriture phénicienne et l'écriture cyprïote (CIS. I, 89)? L'auteur ajoute encore l'emploi des monogrammes, mais n'insiste pas, car tout bien considéré, un emprunt grec au «protosabéen» ne paraît exclu.

En somme, il ne reste que les 19 signes et leur agencement et cela suffit à l'auteur pour affirmer que les inscriptions des mukarribs s'apparentent aux inscriptions grecques, parenté qui s'affirme encore à l'époque classique (24). La perfection est atteinte

à Athènes au 6^e s., mais c'est seulement au 5^e s. que toutes les lettres sans exception sont verticales. C'est exactement le style de Saba. «A ne considérer qu'Athènes, on conclurait qu'il faut dater ce style, et, partant, les inscriptions des mukarribs, du 5^e s. avant J.C.» (25).

Ce «et partant» étonne plutôt, car la conclusion ne semble pas logiquement déduite des prémices. Le raisonnement suivant: le style grec parfait est du 5^e s.; or un style sabéen est semblable à ce style grec parfait; donc ce style sabéen est du 5^e s., ne semble pas conforme aux règles des syllogismes, et, par conséquent, la conclusion est illégitime (26). Pour le dire autrement, on suppose ici que la seule ressemblance extérieure de deux styles de langues qui n'ont rien de commun entre elles, même pas les valeurs consonnantiques, ni, à notre avis, l'origine de celles-ci, suffit à établir leur synchronisme. D'ailleurs, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les inscriptions libyques (27) pour apercevoir leur frappante ressemblance avec l'inscription chaldéenne et le thamoudéen du type de Teimâ-el-Elâ. Même style, mêmes directions horizontale et verticale, et sur les 23 signes dont est composé l'alphabet libyque, pas moins de 18 correspondent, quant à leurs formes (non quant à leurs valeurs), aux signes thamoudéens. Or la chronologie de ces inscriptions semble bien exclure la possibilité d'emprunts mutuels, les textes libyques datant de la fin du 2^e s. avant J.C. jusqu'au 3^e s. après J.C. Il est même intéressant de comparer l'inscription libyque n. 10 de la planche XII avec le fragment D de l'inscription Baal Lebanon (CIS.I,5).—Si l'on compare encore le texte grec du 6^e s., reproduit sur la pl. I de la *Paléographie* avec l'inscription lihyanite Jsa.124 28), il faudrait, à partir de la ressemblance des styles, dater ce dernier du 6^e s., ce que l'auteur n'admettra certainement pas (28 bis). Par conséquent, une ressemblance purement extérieure ne peut suffire à établir le synchronisme de textes d'origine différente.

L'auteur va abandonner la comparaison des styles sud-arabe et grec athénien à cause de l'incertitude de la date de ces dernières inscriptions, pour recourir à l'écriture péloponésienne

qui lui semble plus proche de celle de Saba (29). Elle apporte comme preuve: la forme du π dans un fragment d'inscription d'une colonie corinthienne; un fragment d'inscription en relief, style également connu à l'époque des mukarribs et enfin, elle signale encore les signes $\diamond$, $l=l$, $\times$ et $\frac{\times}{2}$ que Saba aurait empruntés un peu avant le 5e s. aux écritures de Béotie, d'Elis, de Lokris et de Tarente (colonie doréenne). Elle ajoute encore que l'écriture corinthienne a montré très tôt un style plus vertical comme le prouve un fragment de vase inscrit qui d'après M. Stillwell daterait du 8e s. avant J.C.

Ces nouvelles preuves rendent-elles plus acceptable la thèse de l'auteur alors qu'on voit que le style du fragment cité dans lequel se trouve le π est tout différent du style de Saba; qu'on sait aussi que ce π se trouve également dans les graffites dédanites (Jsa. 105; 381) et que le dédanite connaît aussi le style en relief? Il est intéressant aussi de constater qu'ici encore Saba aurait emprunté au grec corinthien 4 signes. Cela fait avec les deux signes empruntés au grec athénien presque le quart de son alphabet. Nous nous rapprochons singulièrement du problème de l'origine de l'alphabet sabéen. Mais l'auteur assure que cette origine n'est pas à chercher en Grèce. Il s'agit seulement de l'hellénisation d'une écriture déjà existante, existence certaine puisque les valeurs des deux alphabets ne correspondent pas (30). Mais on pourrait objecter que les valeurs des signes empruntés ne correspondent non plus aux valeurs sabéennes et que ces signes, avec les mêmes valeurs, existent déjà à cette époque et bien avant dans le dédanite et le thamoudéen. Exceptons toutefois le signe $l=l$. Puisque ces signes existent en Arabe, pourquoi Saba les aura-t-elle empruntés à la Grèce?

De toutes ces raisons énumérées, l'auteur tire la conclusion que le terminus *a quo* de l'instauration de la graphie monumentale sud-arabe est à placer au début du 5e s. avant J.C. (31). Disons toutefois que dans la pensée de l'auteur, cette conclusion ne vaut que pour l'état actuel de nos connaissances (32). En effet, elle n'exclut pas l'existence de l'écriture monumentale avant cette

date (33). «Qu'y avait-il avant les inscriptions que nous avons classées à la période A? Les fouilles devront nous l'apprendre; et nous saurons *alors* (nous soulignons) si l'art de l'inscription monumentale, tel qu'il nous est à présent attesté, était — oui ou non — relativement jeune en Arabie du Sud» (34). Or il convient de ne pas oublier que jusqu'à présent aucune capitale sud-arabe, aucune grande ville n'a été fouillée.

Nous n'insistons pas sur les autres témoignages que l'auteur apporte à l'appui de sa thèse selon laquelle il y aurait une influence grecque directe sur l'écriture sabéenne. Ils sont d'ordre archéologique: monuments des mukarribs, sculpture, monnaies; et historique: présence des Grecs en Arabie du Sud au 5^e siècle. Signalons seulement qu'ils font surgir un autre problème. Toutes les constructions et tous les objets d'art présentent des traces achéménides, ou comme le corrige l'auteur: «il sera plus juste de dire gréco-perse» (35), ce qui d'ailleurs ne change rien au problème. Dès lors se pose la question: pourquoi une influence directe sur l'écriture et une influence indirecte sur les œuvres d'art?

On peut se demander maintenant si les inscriptions des mukarribs ne renferment pas quelques indices qui seraient de nature à nous faire adopter une date au delà du 5^e s. Dans sa *Paléographie* (36), l'auteur signale l'existence des «lettres aberrantes» dans les plus anciennes écritures sud-arabes qu'elle libelle A et B, et qu'elle date du début du 5^e s. (460) jusqu'au milieu du 4^e s. (350). Ces lettres aberrantes appartiennent aux alphabets dédanite et thamoudéen primitif (37).

Le thamoudéen primitif date certainement du milieu du 6^e s. avant J.C. (38). Depuis la découverte des nouveaux textes babyloniens de Nabonide (39), faite à Harran en 1956, il est pratiquement certain que les textes thamoudéens de Ph. 279 (aw)1 et Ph. 266 (a) se rapportent à Nabonide et datent de l'époque de la conquête de la région de Teimâ par ce roi. L'alphabet thamoudéen étant déjà bien constitué à cette date, on pourrait bien reculer ses débuts jusqu'au 7^e s. Si cet alphabet dépend du dédanite, comme on l'admet généralement, celui-ci serait encore plus ancien. En

effet, Winnett en datant le dédanite du 6^e s. a pris pour toute sécurité une date moyenne, mais on sait qu'on possède des objets inscrits qui remontent au 8-7^e s. (40). Les textes sud-arabes dans lesquels figurent les signes dédanite et thamoudéen primitif en peuvent donc être contemporains.

Dans sa *Paléographie*, p. 198, l'auteur étudie la stèle et le texte Jamme 536, qu'elle date d'environ 300 avant J.C., en se basant sur la présence du *n* oblique et la supposition que l'éditeur du texte n'aurait pas remarqué l'élargissement des hampes des lettres. Depuis, ce soupçon s'est avéré sans fondement (41). Mais il est curieux de constater que Mlle Pirenne qui signale ailleurs l'existence des lettres dédanites et thamoudéennes dans les plus anciennes inscriptions sud-arabes, ne souffle pas mot sur la présence du *h* dédanite dans ce texte de Jamme 536. Évidemment, il est malaisé d'expliquer la présence d'une lettre dédanite dans une inscription sud-arabe de l'année 300, le dédanite n'existant plus à cette époque. La date de 300 serait à reviser. D'après Jamme l'inscription date du 8^e s. avant J.C. ce qui nous semble plus près de la vérité (42). En tout cas la présence du *h* dédanite ne s'oppose pas à cette date. En effet, au 8^e s. l'écriture dédanite existait déjà. Le scarabée du Cabinet des Médailles de Paris, portant une inscription dédanite, est, au témoignage de Delaporte, du 8-7^e s. (43). De ce qui précède on peut conclure qu'aux périodes A-B il faut ajouter D comme contenant des lettres aberrantes et que ces périodes peuvent être contemporaines du Dédanite (44).

Nous avons discuté jusqu'à présent le fondement même de la nouvelle chronologie. Dans sa *Paléographie* l'auteur traite de la chronologie proprement dite. Le premier problème consiste «à déterminer quel peut être le plus ancien des types graphiques décelables dans les inscriptions actuellement connues» (41 bis). «La bonne méthode sera, continue-t-elle, celle qu'avait inaugurée Müller: trouver ailleurs une graphie comparable et qui se situe certainement *avant* et lui comparer les différents types de graphie sud-arabe pour voir celle qui se rattache le mieux à ce stade antérieur» (42 bis).

C'est en effet «une» bonne méthode, mais avant de l'appliquer il faut être sûr que la graphie qu'on va prendre comme terme de comparaison soit «certainement avant» et qu'elle soit susceptible d'être terme de comparaison. Müller est arrivé à déterminer la graphie en boustrophédon comme la plus ancienne. Mais est-ce vraiment en vertu des principes énoncés? Il est clair que sa référence à une autre écriture, ici le phénicien, a conduit à un échec total (43 bis). Ce n'est pas à partir d'un seul signe de comparaison (le š) d'un alphabet étranger qu'on arrive à déceler le type le plus ancien d'une autre graphie. En somme, Müller a dû abandonner la méthode de comparaison avec le phénicien, cet alphabet n'étant pas un terme de comparaison valable. S'il arrive à désigner parmi les différents styles sud-arabes celui des mukarribs comme le plus ancien, il semble bien que c'est seulement en vertu d'un recours aux indices internes. Dans les inscriptions datées, il remarquait certaines formes qui devraient être logiquement des formes évoluées des signes observées dans les autres styles. Le fait est caractéristique pour le *w*. Et en effet, dans les textes les plus récents on trouve les formes ∞ et $\infty\infty$. On conçoit aisément que celles-ci soient un développement de la forme ∞ et celle-ci de $\odot$. Or cette dernière forme se trouve dans les inscriptions des mukarribs. Il s'ensuit que celles-ci doivent être les plus anciennes. Cette conclusion n'est obtenue ni confirmée par le terme de comparaison le phénicien.

Mlle Pirenne se propose de confirmer les vues de Müller par la référence à un autre terme de comparaison, le grec (44 bis). Elle demande: Connaît-on une graphie arabe antique comparable au grec préclassique? On répond: le dédanite. L'auteur spécifiera ailleurs (45) «plus ou moins comparable». Nous avons dit qu'on pourrait citer également certaines inscriptions en lihyanite ancien. «On ne pourrait citer aucune graphie monumentale sud-arabe» ajoute l'auteur, et c'est vrai, comme on ne peut citer le texte en dédanite monumental de Jsa.323 (46).

D'autres graphies grecques postclassiques présentent les caractéristiques qu'on retrouve dans les styles sud-arabes: hampes élargies, apices terminaux simples etc. Ces graphies étant postérieures au style classique grec qui a les hampes droites et nues,

il en sera de même pour les styles arabes, et, par conséquent, ces graphies sont postérieures à la graphie des mukarribs qui présente le style grec classique. «La graphie en coustrophedon reste la plus ancienne, tout en se situant au 5e s. avant J.C. si l'on en croit les données de ce parallélisme gréco-sud-arabe» (47).

Se basant donc sur le parallélisme gréco-sabéen et sur certains signes caractéristiques, l'auteur partage les écritures sabéennes en plusieurs périodes dénommées: A, B, C, D, E qui sont sub-divisées elles-mêmes en A1, 2, 3 etc. Pour établir ces subdivisions, l'auteur procédera à l'inverse de la méthode de Müller suivant, à partir des formes considérées comme primitives, l'évolution de certains signes. Nous ne discutons pas le bien-fondé de ces subdivisions, ce qui nous intéresse ici c'est le point de vue chronologique en général.

La période A est une période de «la recherche d'un canon spécifique» (48). Elle est datée, à partir de A 2, «en guise d'hypothèse de travail» (49) de l'an 460 avant J.C. comme terminus *a quo* approximatif et se termine en 430 avant J.C. La période B va de 430 à 350 avant J.C. (50), c'est la période classique. Les périodes C et D, caractérisées par les hampes élargies, débutent en 345 et se terminent en 250 avant J.C. (51). La période E, qui présente un renflement terminal des hampes, se situe entre 250 et 180 avant J.C. (52). Cette division chronologique, basée sur le parallélisme gréco-sabéen, est illustrée par la pl. I de sa *Paléographie*.

Il faut avouer que les caractéristiques s'accordent parfaitement dans les deux écritures: mêmes hampes nues, élargies et à renflement terminal. Mais peut-on en tirer les conclusions que l'auteur en dégage? Même si l'on admet la légitimité du terme de la comparaison, on pourra encore douter de la justesse de cet ordre chronologique. En effet, le découpage en périodes chronologiques bien déterminées est fait en vertu d'un principe non énoncé, selon lequel l'apparition d'un nouveau style fait cesser automatiquement le style précédent. On pourrait l'appeler «principe de succession en ligne droite des styles». Ainsi, si vers le milieu du 4e s. apparaît le style C, il n'y aurait plus question du style B

qui a apparu en 430. Il s'ensuit que toutes les inscriptions qui présentent paléographiquement les caractéristiques du style B, doivent être rangées obligatoirement dans l'espace d'un siècle. On ne tient aucun compte de la possibilité de la coexistence des différents styles. L'auteur n'admet d'exception que pour la période A2; 3, 4-B (53). C'est pourtant le cas en Grèce. Ainsi l'inscription grecque *c*, que l'auteur reproduit sur sa planche I, est du 5^e s. Mais la bilingue gréco-phénicienne de CIS. I, 116, provenant d'Athènes, présente exactement le même style que *c*. Or cette inscription est datée du 3-2^e s. avant J.C. «Scriptura graeca secundum vel tertium ante J.C. saeculum indicat», dit le Corpus, et l'écriture phénicienne confirme cette date. Le style de l'inscription *d* est du 4^e s. Il se présente également dans la bilingue de CIS. I, 115b provenant d'Athènes. Cette inscription date du 2^d s. avant J.C. comme CIS. I, 115a puisqu'elle semble bien se rapporter au même personnage. Remarquons que cette dernière inscription est tracée dans le style *g* qui date du 3^e-2^e s. d'après Mlle Pirenne. Mais la bilingue CIS. I, 114 qui provient de Delos et qui est également tracée dans le style *e* (renflement terminal) est du 4^e s. avant J.C. Le style de l'inscription *c* existe donc encore au 2^d siècle. Il est en partie contemporain du style *d* et ce dernier est contemporain de *e*. On remarque encore que durant cette période le style phénicien n'a pas changé. Si ces styles grecs coexistent durant des siècles, pourquoi ne serait-ce pas le cas en Arabie du Sud qui est censée copier les styles grecs? Personne ne niera l'existence de plusieurs écoles graphiques en Arabie du Sud. Dès lors pourquoi chaque école n'aurait-elle pas pu avoir son style caractéristique et le maintenir durant une période plus ou moins longue? En vertu de quel principe l'évolution synchronique des styles s'impose-t-elle? Historiquement l'existence des styles parallèles n'est pas impossible, et de fait, comme l'a bien prouvé, ces styles parallèles existent en Arabie du Sud (54). Il s'ensuit que l'alignement des dynasties tel que l'auteur nous le présente et qui est basé sur le principe de la succession en ligne droite des styles, serait à revoir.

Nous avons présenté ici quelques objections contre les fonde-

ments mêmes de la nouvelle théorie. Il n'est pas dans notre intention de juger l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, qui, à ne pas en douter, contient une masse de données fort intéressantes. Nous croyons que Mlle Pirenne a bien défini les types graphiques dans leurs grandes lignes — les stades statiques. Mais pour établir «leur ordre de succession dans le temps», base également de la succession chronologique des événements historiques, on peut se demander si elle n'a pas surestimé l'argument paléographique. L'auteur nous avertit: «ici le travail de pure observation et d'analyse ne peut plus suffire». «On peut sans doute proposer des séquences qui paraîtraient vraisemblables et satisfaisantes» (55), comme l'a fait par exemple Hommel (56), mais «la vraisemblance ne fournit aucune preuve et ne peut donc servir à fonder aucune conclusion» (57). Or quelles sont les preuves que le parallélisme gréco-sabéen dépasse le stade de la pure vraisemblance?

S'il est vrai que la chronologie de Mlaker présente un certain nombre de difficultés, il faudra toutefois avouer que celle préposée par Mlle Pirenne n'en manque pas non plus.

Beyrouth, janvier 1958

A. v. d. BRANDEN.

(1) Beeston, A.F.L., *Problems of Sabaean Chronology*, dans *BSOAS*, XVI, (1954), p. 37-56. Cf. Jamme dans *BAIOR*, febr. 1955, p. 37 suiv.

(2) Ryckmans, G., dans *Le Muséon*, LXVIII (1955), p. 200.

(3) Pirenne, J., *La Grèce et Saba. Une nouvelle base pour la chronologie sud-arabe*, (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, t. XV), Paris, 1955. — *Paléographie des Inscriptions sud-arabes, Contribution à la chronologie et l'histoire de l'Arabie du Sud antique*, (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, n. 26), Brussel, 1956.

(4) Van Beek, C.W., *A Radiocarbon Date for Early South-Arabia*, dans *BAIOR*, oct. 1956, p. 6-9; Albright, W.F., *A Note on Early Sabaean Chronology*, ib. p. 9-10; Jamme, A., *On a Drastic Current Reduction of South-Arabian Chronology*, dans *BAIOR*, févr. 1957, p. 25-31; Jamme, A., *La paléographie sud-arabe de J. Pirenne*, Washington, 1957 (en polycopie); De Vaux, B., dans *Res. Bibl.*, LXV (1957), p. 308-310; Dussaud, R., dans *Syria*, XXXIV (1957), p. 179.

(5) *Grèce et Saba*, p. 10-11.

(6) *Grèce et Saba*, p. 11 et p. 13.

(7) *Grèce et Saba*, p. 14.

(8) Voir p. ex. l'inscription de Yehimilk, dans *Rev. Bibl.* 1930, p. 321; l'inscription de Karatepe, dans *Orientalia*, 1949, p. 173.

(9) Grimme, H., *Die Lösung des Sinaischriftproblems, Die althamudische Schrift, Münster*, 1926, p. 24-25.

(10) *Grèce et Saba*, p. 18. Cela ne veut pas dire que nous adoptons l'hypothèse de Grimme. Nous pensons toujours que le thamoudéen dérive directement de l'alphabet dédanite, cf. nos *Inscriptions thamoudéennes*, Louvain, 1950, p. 17. — Winnett, F.V., *A Study of the Lihyanite and Thamudic Inscriptions*, Toronto, 1937, p. 27 et p. 50 signale la ressemblance frappante entre les deux écritures dédanite et thamoudéen, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il considère l'un comme dérivé de l'autre, comme l'affirme *Grèce et Saba*, p. 45.

(11) Van den Branden, A., *Le déchiffrement des inscriptions protosinaïtiques*, dans *Mashriq* (1958), p. 355.

(12) Butin, R.F., *The Serabit Inscriptions, II, The Decipherment and Significance of the Inscriptions*, dans *Harv. Theol. Rev.*, XXI (1928), p. 20 et p. 22; Albright, W.F., *The Early Alphabetic Inscriptions from Sinai and their Decipherment*, dans *BASOR*, avr. 1948, p. 9-13.

(13) Driver, *Semitic Writing*, Londres, 1948, p. 148, cité dans *Grèce et Saba*, p. 15. Cf. aussi p. 27.

(14) *BASOR*, déc. 1952, p. 43; *Grèce et Saba*, pl. I.

(15) *Paléographie*, p. 108.

(16) *Grèce et Saba*, p. 22.

(16bis) Gus W. Van Beck, *Marginally Drafted, Pecked Masonry*, dans *Archaeological Discoveries in South Arabia*, Baltimore, 1958, p. 287-295.

(17) *Grèce et Saba*, p. 25.

(18) *Paléographie*, p. 31.6

(19) *Grèce et Saba*, p. 27.

(20) *Grèce et Saba*, p. 28.

(21) *Grèce et Saba*, p.

(22) *BASOR*, déc. 1952, p. 42.

(23) Cf. p. ex. l'inscription de Ahiram, dans *Rev. Bibl.* 1925, p. 161, reproduite en partie dans *Grèce et Saba*,

(24) *Grèce et Saba*, p. 32.

(25) *Grèce et Saba*, p. 33.

(26) Cf. Thonnard, F.G., *Précis de Philosophie*, Desclée et Cie, 1950, p. 61.

(27) Chabot, J.B., *Recueil des inscriptions libyques*, Fasc. second, Paris, 1941, planches.

(28) Jaussen, A.-Savignac, R., *Mission archéologique en Arabie*, vol. II, Paris, 1914 (1920), atlas, pl. LXXXIX. Caskel, W., *Lihyan und Lihyanisch*, Köln-Opladen, 1954, p. 93 le classe dans sa catégorie «Dedanisch-Lihyanische Graffiti».

(28 bis) Cf. *Paléographie*, p. 181 et notre article, *La chronologie de Dedan et de Lihyan*, dans *BIOH*, XIV (1957), p. 13-16.

(29) *Grèce et Saba*, p. 33.

(30) *Grèce et Saba*, p. 41.

(31) *Grèce et Saba*, p. 35.

(32) *Paléographie*, p. 96.

(33) *Paléographie*, p. 98.

(34) *Paléographie*, p. 101.

(35) *Grèce et Saba*, p. 61.

(36) *Paléographie*, p. 99-101.

(37) Le texte Jsa. 323, signalé comme lihyanite, est en réalité dédanite. Voir aussi le § caractéristique dans Jsa. 110 et 121. Dans la note 1 de la page 99 l'auteur en soupçonne le caractère minéen. Nous pensons que l'auteur a mal choisi ses exemples thamoudéens. D'ailleurs elle ne cite pas de texte dans lequel

figure le signe $\aleph$. Ce signe est le $\aleph$ du type d'écriture de Teimâ-el-Elâ qui date du 3^e s. après J.C., les textes sud-arabes du 5^e s. avant J.C. n'ont pas pu l'emprunter. D'ailleurs la valeur $\aleph$ dans ces textes sud-arabes n'est pas sûre. Jsa. 239 est un texte du premier courant. Le signe $\aleph$ est un $\aleph$ et non un η comme dans les textes sud-arabes. Pourquoi ne pas choisir des textes du type primitif, l'alphabet le plus ancien, dans lequel figurent ces «lettres aberrantes», sauf $\aleph$. P. ex. Jsa. 428; 516; 503. Si dans le cas donné la chronologie et la valeur des signes ne sont d'aucune importance, pourquoi ne pas signaler que $\aleph$ et γ peuvent être des lettres safaitiques, et même grecques?

(38) Van den Branden, A., *Les inscriptions thamoûdiennes*, p. 23; id. *Les textes thamoûdiens de Philby*, vol. II, p. XIV. Voir aussi notre article *Notes thamoûdiennes*, dans *Syria*, XXXV (1958), p. 111-112; Winnet, *A Study*, p. 50 datait le thamoûdien du début du 5^e s. avant J.C. Mlle Pirenne accepte cette date et nous l'attribue également, cf. *Grèce et Saba*, p. 45.

(39) Communication faite par le prof. Gadd au 24^e Congrès des Orientalistes à Munich. Voir aussi *Illustrated London News* du 21 sept. 1957, référence que nous devons à M. l'abbé Starcky. *Anatolian Studies*, VIII (1959), p. 35 suiv.

(40) Cf. Winnet, *A Study*, p. 49-50.

(41) Jamme, A., *La paléographie de J. Pisenna*, p. 51.

(42) Jamme, A., *An Archaic Dextrograde Sabaeen Inscription from Mareb*, dans *BASOR*, avr. 1954, p. 26.

(43) Cf. Winnet, *A Study*, p. 50 et Albright, W.F., *Dadan* dans *Geschichte und Altes Testament* (Beiträge zur historischen Theologie, 16), tiré à part, p. 3.

(44) Après beaucoup d'hésitation, Jamme propose de lire ce signe $\aleph$ (*BASOR*, avr. 1954, p. 25-26). Il est toutefois certain que ce signe est le $\aleph$ dedanite, cf. lih. Jsa. 109; 128; 138; 186; 325. Au lieu de lire le nom *gyla*, nous lisons *hyla* qui est un nom nouveau, mais que Hamdani, *Géographie*, II, p. 138 connaît comme nom de lieu (هيلة). Le nom propre هيلة est connu en Algérie, cf. *Vocabulaire*, p. 176. Remarquons encore que le dedanite emploie fréquemment la direction dextrogyre, cf. lih. Jsa. 100; 104; 106; 109; 110; 145; 173; 348.

(41 bis) *Paléographie*, p. 95.

(42 bis) *Paléographie*, p. 95.

(43 bis) Voir l'exposé dans *Paléographie*, p. 57.

(44 bis) *Paléographie*, p. 96.

(45) *Paléographie*, p. 104.

(46) Voir notre note 37. Jsa. 323 est un texte dedanite monumental ainsi que tham. HU. 495 = Eut. 681. Remarquons que Caskeel, *Lihyan und Lihyanisch*, p. 28 et p. 144 attribue Jsa. 323 au lihyanite tardif et le date d'environ 150 après J.C. (ib. p. 36). Nous pensons que son caractère dedanite n'est pas douteux. Le $\aleph$ est caractéristique et le η , en partie mutilé, il est vrai, a dû présenter la forme qu'on retrouve dans Jsa. 138. Il ne peut être minéen pour les mêmes raisons. D'ailleurs, puisque Mlle Pirenne n'admet pas d'inscriptions nordminéennes avant la période C3 (*Paléographie*, p. 181), les lettres de notre texte devraient avoir les hampes élargies, ce qui n'est pas le cas.

(47) *Paléographie*, p. 96.

(48) *Paléographie*, p. 101.

(49) *Paléographie*, p. 115.

(50) *Paléographie*, p. 137.

(51) *Paléographie*, p. 172.

(52) *Paléographie*, p. 211.

(53) *Paléographie*, p. 103.

(54) Jamme, *La Paléographie de J. Pisenna*, p. 34 ss.

(55) *Paléographie*, p. 90.

(56) *Paléographie*, p. 58.

(57) *Paléographie*, p. 90.